

Cette publication est disponible en formats PDF et HTML à l'adresse suivante:
[patrimoine-canadien/organisation/publications/plans-rapports.html](https://www.pch.gc.ca/patrimoine-canadien/organisation/publications/plans-rapports.html)

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par la ministre du Patrimoine canadien,
2023.

No. de catalogue : CH2-4F-PDF

ISSN : 2816-2749

Table des matières

1. Introduction	4
1.1 Autorisations, mandat et programmes.....	4
1.2 Méthode de présentation du rapport	4
1.3 Structure financière de Patrimoine canadien.....	5
2. Faits saillants des résultats financiers du trimestre et des résultats cumulatifs	5
2.1 État des autorisations.....	5
2.2 Dépenses budgétaires ministérielles par article courant	7
3. Risques et incertitudes	10
4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes.....	10
5. Approbation par les cadres dirigeants.....	10
État des autorisations (non vérifié).....	11
Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifiées)	12

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

1. Introduction

Ce deuxième rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses de 2023-2024, le Budget supplémentaire des dépenses A de 2023-2024 ainsi que le Budget principal des dépenses de 2022-2023 et le Budget supplémentaire des dépenses A (nul pour PCH). Il a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 - [Rapport financier trimestriel de la Loi sur la gestion des finances publiques](#) et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor conformément au référentiel d'information financière à usage particulier décrit dans la directive sur les normes comptables : GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Le Comité ministériel d'audit a examiné ce rapport.

Le rapport financier trimestriel présente un énoncé des résultats, des risques et des changements importants touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes ainsi que des tableaux d'information financière trimestrielle. Les tableaux d'information financière trimestrielle permettent de faire la comparaison entre les dépenses ministérielles en cours d'exercice et les autorisations accordées par le Parlement, et présentent l'information financière comparative de l'exercice précédent.

1.1 Autorisations, mandat et programmes

Le ministère du Patrimoine canadien et les organismes de son portefeuille jouent un rôle vital dans la vie culturelle, civique et économique des Canadiens. Nos politiques et nos programmes favorisent un milieu permettant aux Canadiens de faire l'expérience d'expressions culturelles dynamiques, de célébrer notre histoire et notre patrimoine et de bâtir des collectivités fortes. Le Ministère investit dans l'avenir en appuyant les arts, nos langues officielles et les langues autochtones, ainsi que nos athlètes et le système sportif.

Plus de détails sur les autorisations, mandat et programmes de Patrimoine canadien (PCH) peuvent être trouvés dans le [Plan ministériel 2023-2024](#) et dans le [Budget principal des dépenses de 2023-2024](#).

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce deuxième rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement et utilisées par le Ministère, de manière cohérente avec les crédits du Budget principal des dépenses et du Budget supplémentaire des dépenses A pour l'exercice 2023-2024.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Patrimoine canadien

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

PCH utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

1.3 Structure financière de Patrimoine canadien

PCH a une structure financière composée d'autorisations budgétaires votées qui incluent le crédit 1 – Dépenses de fonctionnement et le crédit 5 – Subventions et contributions, et des autorisations législatives qui sont composées des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, du traitement et allocation pour automobile des ministres et les paiements législatifs des lieutenants-gouverneurs.

2. Faits saillants des résultats financiers du trimestre et des résultats cumulatifs

2.1 État des autorisations

Se référer à l'État des autorisations à la fin du rapport pour plus de détails.

Les autorisations de 2023-2024 disponibles à la fin du mois de septembre 2023 pour PCH ont diminué de 211,9 millions de dollars comparativement à l'année précédente, passant de 2 204,7 millions de dollars en 2022-2023 à 1 992,8 millions de dollars à la fin du présent trimestre. Plus précisément, les crédits totaux disponibles ont diminué de 192,6 millions de dollars en crédit 5 – Subventions et contributions, 18,9 millions de dollars en crédit 1 – Dépenses de fonctionnement et 0,4 million de dollars pour les autorisations législatives.

La diminution nette globale des autorisations s'explique principalement par la fin de plusieurs financements temporaires annoncés dans les Énoncés économiques de l'automne 2020 et 2021, ainsi que dans le Budget de 2021 et le Budget de 2022, afin d'appuyer la relance des secteurs du patrimoine, des arts et du sport après la pandémie et de promouvoir les langues officielles.

Le tableau ci-dessous décrit de façon détaillée les changements observés dans les autorisations de 2022-2023 à 2023-2024 à la fin du deuxième trimestre :

	<i>(en millions de \$)</i>			
Items	Crédit 1	Crédit 5	Législatives	Total
Fin du financement du Fonds de relance pour les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine, et du sport et	(13,9)	(180,9)	(1,7)	(196,5)

Patrimoine canadien

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

du Fonds de réouverture pour appuyer les festivals et événements communautaires (Budget de 2021) et fin du financement en appui de la viabilité des organismes artistiques, culturels et patrimoniaux canadiens (Budget de 2022)				
Diminution du profil de financement pour les programmes des langues officielles pour l'initiative promouvoir nos langues officielles (Budget de 2021), fin du financement pour accroître le soutien à l'éducation dans la langue de la minorité au Canada (Budget de 2019) et diminution du profile de financement pour la modernisation de la <i>Loi sur les langues officielles</i> (Budget de 2021)	(1,9)	(64,5)	(0,4)	(66,8)
Fin du financement pour le fonds pour la résilience des travailleurs du secteur des spectacles sur scène du Canada qui répondait aux conditions économiques défavorables affectant le secteur des arts et de la culture (Énoncé économique de l'automne 2021)	(1,8)	(60,0)	(0,3)	(62,1)
Diminution du financement pour le programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme, et le programme d'action et de lutte contre le racisme (Budget de 2019 et Énoncé économique de l'automne 2020)	(4,1)	(15,0)	(1,0)	(20,1)
Diminution nette du financement pour l'initiative Le sport communautaire pour tous dû à la fin de son financement temporaire (Budget de 2021)	0,0	(20,0)	0,0	(20,0)
Nouveau financement pour appuyer un secteur de la formation artistique plus inclusif (Budget de 2022)	0,2	3,8	0,0	4,0
Augmentation des autorisations due à une diminution nette des transferts avec les autres ministères (AMG)	1,2	4,7	0,0	5,9

Patrimoine canadien

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

Augmentation du financement pour appuyer le sport pour les jeunes Autochtones pour continuer de soutenir le développement du leadership et le sport culturellement pertinent pour les jeunes Autochtones (Hors-cycle budgétaire)	0,0	6,3	0,0	6,3
Augmentation nette du financement pour l'initiative citoyenneté numérique et l'initiative diversité des contenus en ligne pour continuer de renforcer les efforts pour comprendre et soutenir la résilience à la désinformation en ligne et pour soutenir un environnement médiatique plus diversifié, sain et inclusif (Hors-cycle budgétaire)	0,4	7,5	0,1	8,0
Nouveau financement pour appuyer le journalisme local et diversifié (Budget de 2022)	1,0	22,1	0,2	23,3
Nouveau financement pour soutenir le réaménagement et la modernisation du Jewish Community Centre of Greater Vancouver (Budget de 2022)	0,0	25,0	0,0	25,0
Augmentation du financement pour appuyer les communautés autochtones dans leurs efforts pour se réapproprier, maintenir et renforcer les langues autochtones (Budget de 2021) ainsi qu'une augmentation du profile de financement pour le programme des langues et cultures autochtones pour préserver, promouvoir et revitaliser les langues autochtones (Budget de 2019)	0,0	74,2	0,0	74,2
Autres ajustements	0,0	4,2	2,7	6,9
Grand Total	(18,9)	(192,6)	(0,4)	(211,9)

2.2 Dépenses budgétaires ministérielles par article courant

Se référer à l'État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant à la fin du rapport pour plus de détails.

Les dépenses au cours du deuxième trimestre de 2023-2024 ont diminué de 89,7 millions de dollars comparativement à la même période de l'année précédente. Cette diminution

Patrimoine canadien

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

est principalement due à une réduction de 85,3 millions de dollars en crédit 5 – Subventions et contributions, (passant de 354,6 millions de dollars en 2022-2023 à 269,3 millions de dollars en 2023-2024), ce qui représente une diminution globale de 24 % pour ce trimestre.

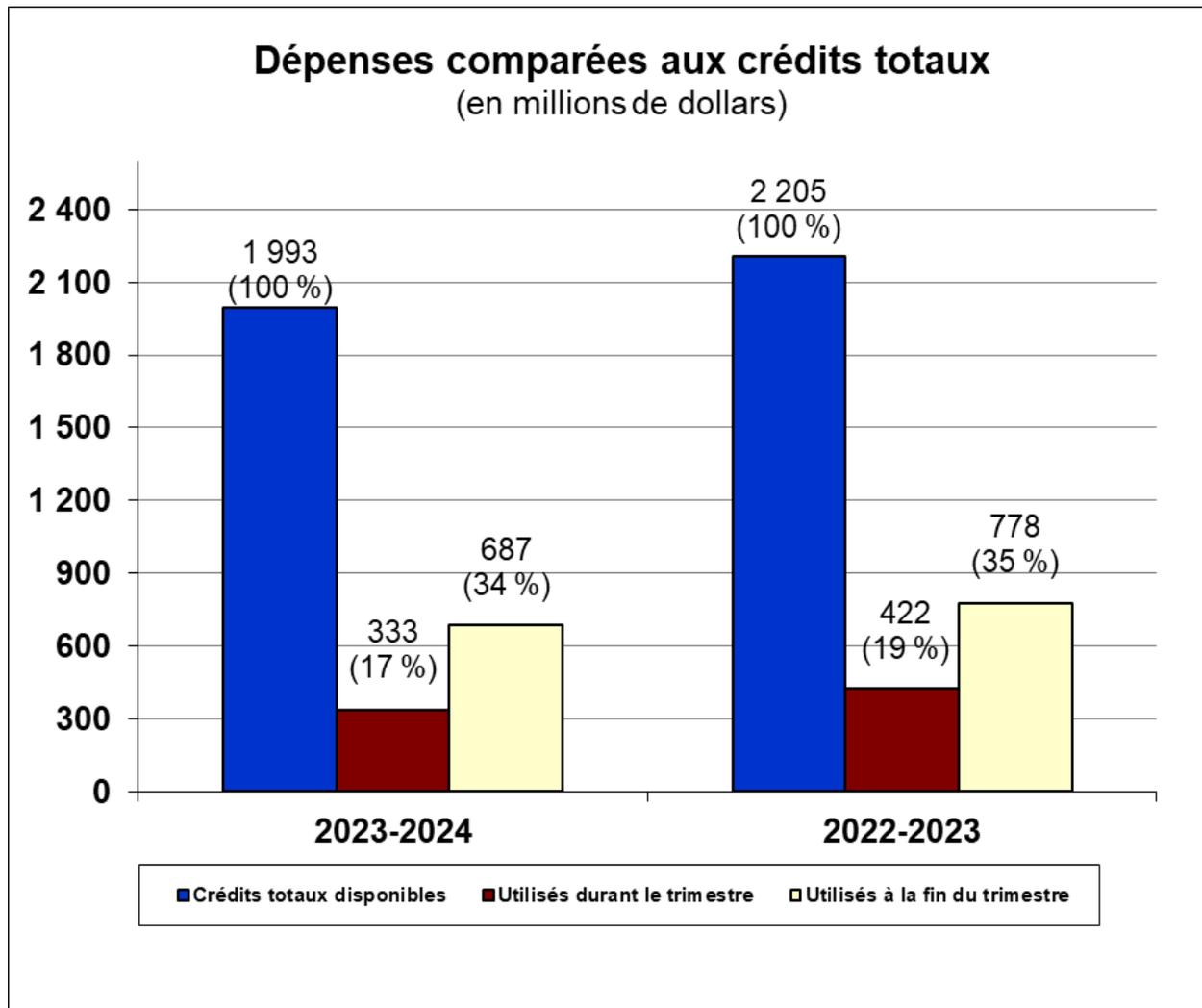
La diminution nette des paiements de transfert s'explique principalement par la fin de divers financements à durée limitée annoncés dans les Énoncés économiques de l'automne 2020 et 2021, dans le Budget de 2021 et dans le Budget de 2022, afin de favoriser le rétablissement des secteurs du patrimoine, des arts et des sports à la suite de la pandémie. Les programmes les plus touchés sont le Programme des célébrations et commémorations, le Programme des langues et cultures autochtones, le Fonds du Canada pour la présentation des arts et le Programme d'aide aux musées.

La diminution est partiellement compensée par un paiement unique au cours du deuxième trimestre de 2023-2024 au Jewish Community Centre of Greater Vancouver, dont le financement a été annoncé dans le Budget de 2022.

L'écart restant de 4,4 millions de dollars s'explique par la diminution des dépenses de fonctionnement, principalement dans les articles courants ci-dessous :

- Personnel : diminution de 2,8 millions de dollars des dépenses s'explique par la fin du financement temporaire reçu dans le Budget de 2021;
- Services professionnels et spéciaux : diminution de 1,5 million de dollars des dépenses due à des événements ponctuels en 2022-2023 pour la tournée royale célébrant les initiatives commémoratives en l'honneur de Sa Majesté la Reine Elizabeth II et le décès de Sa Majesté la Reine Elizabeth II.

Comme le montre le tableau ci-dessous, le taux de dépense de PCH est resté stable d'une année à l'autre, ayant dépensé 17 % de ses autorisations au deuxième trimestre de 2023-2024, contre 19 % au deuxième trimestre de 2022-2023.



3. Risques et incertitudes

Alors que le secteur des arts, du patrimoine, des sports et de la culture émerge de la pandémie de COVID-19, les organismes financés par les programmes de Patrimoine canadien continuent de faire face à des défis liés à la réalisation de leurs activités.

L'année en cours pourrait voir s'accroître les risques posés par l'incertitude économique mondiale, notamment l'inflation. Une inflation rapide peut mettre en péril des événements et des projets en raison d'une augmentation significative des coûts. Pour atténuer les risques, PCH fait preuve de souplesse et aide les organismes à s'adapter afin qu'ils puissent continuer à offrir des événements et des activités pendant et après la période de reprise.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Au cours du deuxième trimestre de 2023-2024, Véronique Côté s'est jointe au ministère du Patrimoine canadien à titre de nouvelle dirigeante principale des finances à compter du 28 août 2023.

5. Approbation par les cadres dirigeants

Approuvé par :

Isabelle Mondou, Sous-ministre

Gatineau, Canada
Date : 24 novembre 2023

Véronique Côté, Dirigeante principale des
Finances

Gatineau, Canada
Date : 21 novembre 2023

Patrimoine canadien

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

État des autorisations (non vérifié)

Exercice 2023-2024 et 2022-2023 (en milliers de dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre 2023-2024	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre 2022-2023
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	218 374	55 990	107 317	237 254	60 017	115 795
Crédit 5 - Subventions et contributions	1 743 891	268 811	564 484	1 936 475	354 241	646 473
Législatif - Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	28 336	6 780	13 560	28 755	7 189	14 378
Législatif - Ministre du Patrimoine canadien - Traitement et allocation pour automobile	95	23	47	93	8	46
Législatif - Ministre des Sports et de l'Activité physique - Traitement et allocation pour automobile	95	16	39	93	46	46
Législatif - Ministre des Sports et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec - Allocation pour automobile						
Législatif – Ministre d'État (ministre des Langues officielles et Ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique)	0	0	0	0	1	1
Législatif - Traitements des lieutenants-gouverneurs	1 196	420	841	1 196	420	857
Législatif - Paiements en vertu de la Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs (L.R.C. (1985), ch. L-8)	637	402	402	637	323	323
Législatif - Prestations de retraite supplémentaires - lieutenants-gouverneurs précédents	182	104	104	182	69	69
Remboursement des revenus de l'année précédente	0	35	45	0	0	0
Dépense des produits de la vente de biens de l'État	18	0	0	28	0	0
Autorisations budgétaires totales	1 992 824	332 581	686 839	2 204 713	422 314	777 988
Autorisations totales	1 992 824	332 581	686 839	2 204 713	422 314	777 988

Patrimoine canadien

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

* N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifiées)

Exercice 2023-2024 et 2022-2023 (en milliers de dollars)

	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024*	Dépenses au cours du trimestre se terminant le 30 septembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre 2023-2024	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023*	Dépenses au cours du trimestre se terminant le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre 2022-2023
Dépenses						
Personnel	217 979	54 013	105 965	229 599	56 804	111 417
Transports et communications	1 580	871	1 245	862	1 015	1 540
Information	2 307	804	1 225	2 997	1 009	1 347
Services professionnels et spéciaux	26 266	5 817	10 712	29 442	7 318	14 597
Location	2 474	2 059	3 284	3 295	1 828	3 378
Services de réparation et d'entretien	928	189	341	1 448	214	293
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 696	332	518	2 378	456	682
Acquisition de matériel et outillage	2 510	46	101	5 198	129	230
Paiements de transfert	1 744 711	269 316	564 989	1 937 294	354 633	646 865
Autres subventions et paiements	405	946	1 991	943	567	1 366
Dépenses budgétaires brutes totales	2 000 856	334 393	690 371	2 213 456	423 973	781 715
Revenus affectés aux dépenses	- 8 032	- 1 812	- 3 532	- 8 743	- 1 659	- 3 727
Total des revenus affectés aux dépenses	- 8 032	- 1 812	- 3 532	- 8 743	- 1 659	- 3 727
Dépenses budgétaires nettes totales	1 992 824	332 581	686 839	2 204 713	422 314	777 988

Patrimoine canadien

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

** N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.*